



Emploi du temps quotidien préliminaire de la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé (reprise)

1. En 1979, dans sa résolution WHA32.36, la Trente-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé a décidé que « le Conseil exécutif établira un emploi du temps quotidien préliminaire pour l'examen par l'Assemblée de la Santé de son ordre du jour et le Bureau de l'Assemblée examinera et approuvera cet emploi du temps, en le révisant par la suite en tant que de besoin ». À sa cent quarante-sixième session, en février 2020, le Conseil a examiné l'emploi du temps quotidien préliminaire de la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé. Après la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé a minima qui s'est tenue les 18 et 19 mai 2020, l'emploi du temps préliminaire pour la reprise de l'Assemblée de la Santé est soumis au Bureau de l'Assemblée en annexe au présent document. L'emploi du temps a été établi en partant du principe que l'Assemblée de la Santé souhaiterait limiter le temps de parole imparti à chaque intervenant (article 55 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé). Il est à noter que l'emploi du temps est communiqué à titre indicatif, car le moment où les points et points subsidiaires seront abordés dépendra de l'état d'avancement des travaux de l'Assemblée de la Santé.

2. Le Conseil a décidé, dans le cadre d'une procédure écrite d'approbation tacite, que la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé (reprise) devrait s'ouvrir le lundi 9 novembre 2020 et prendre fin au plus tard le samedi 14 novembre 2020.

ANNEXE

**EMPLOI DU TEMPS QUOTIDIEN PRÉLIMINAIRE DE LA
SOIXANTE-TREIZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ (REPRISE)**

Novembre 2020	Séances plénières	Commission A	Commission B	Divers
Lundi 9 10 h 00 et 14 h 00	1. Ouverture de l'Assemblée de la Santé (suite) 1.1 Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs 1.3 Élection des cinq vice-présidents, des présidents des commissions principales et constitution du Bureau de l'Assemblée ¹ (suite) 1.4 Adoption de l'ordre du jour et répartition des points entre les commissions principales (suite) ² 2. Rapport du Conseil exécutif sur ses cent quarante- cinqième et cent quarante-sixième sessions	—	—	—
		—	—	Bureau de l'Assemblée —
		<i>(après la conclusion de l'examen du point 2 en plénière)</i> 10. Ouverture des travaux de la Commission	<i>(après la conclusion de l'examen du point 2 en plénière)</i> 16. Ouverture des travaux de la Commission	—

¹ Comme les vice-présidents ont déjà été élus, l'Assemblée de la Santé élira les présidents des commissions principales et constituera le Bureau.

² Comme l'ordre du jour a déjà été adopté, l'Assemblée de la Santé examinera la proposition d'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour et la répartition des points entre les commissions principales.

Novembre 2020	Séances plénières	Commission A	Commission B	Divers
		<p>Pilier 2</p> <p>13. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif</p> <p>14. Règlement sanitaire international (2005)</p>	<p>Pilier 4</p> <p>18. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif</p>	
<p>Mardi 10</p> <p>10 h 00 et 14 h 00</p>		<p>Pilier 2</p> <p>13. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif (suite)</p> <p>14. Règlement sanitaire international (2005) (suite)</p>	<p>21. Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance</p> <p>Pilier 4</p> <p>18. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif (suite)</p>	<p>–</p>
<p>Mercredi 11</p> <p>10 h 00 et 14 h 00</p>		<p>Pilier 1</p> <p>11. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif</p>	<p>Pilier 4</p> <p>18. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif (suite)</p> <p>19. Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS</p> <p>20. Questions financières</p>	<p>–</p>
<p>Jeudi 12</p> <p>10 h 00 et 14 h 00</p>		<p>Pilier 1</p> <p>11. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif (suite)</p> <p>12. Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé</p>	<p>17. Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé</p> <p>22. Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales</p>	<p>–</p>

Novembre 2020	Séances plénières	Commission A	Commission B	Divers
Vendredi 13 10 h 00 et 14 h 00	7. Distinctions 8. Rapports des commissions principales	– Pilier 3 15. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif – Mise au point définitive des résolutions et des rapports	– – Mise au point définitive des résolutions et des rapports	–
Samedi 14 10 h 00 et 14 h 00	8. Rapports des commissions principales (suite) 9. Clôture de l'Assemblée de la Santé	–	–	–

= = =